

# SUR LE TERRAIN :

## le secteur des Planches en Montagne

Dans le cadre des reconnaissances au sol que nous poursuivons et qui sont loin d'être terminées, nous nous étions fixé pour cette année deux objectifs :

- préciser dans certains secteurs le tracé de la Voie de circulation rapide autour de l'oppidum, avec, à l'arrière-plan, l'idée de créer à terme un sentier de randonnée pédestre qui permettrait la découverte de l'ensemble du site.

- étudier plus en détail le secteur des Planches-en-Montagne qui semble constituer un des points très importants du dispositif romain.

Malheureusement, les conditions climatiques défavorables qui ont régné lors de nos séjours dans le Jura, ne nous ont pas permis d'effectuer toutes les reconnaissances souhaitées.

Nous jugeons toutefois, pour le secteur des Planches-en-Montagne, qu'il est bon de faire le point des connaissances acquises, de telle sorte qu'au cours de l'été prochain, avec le concours des bonnes volontés qui souhaiteraient participer aux recherches, nous puissions entreprendre des reconnaissances détaillées sur l'ensemble de ce secteur.

### 1. LA CONTREBALLATION

A la hauteur du village des Planches, la contreballation s'appuie sur la sortie des gorges de la Langouette, immédiatement à l'aval du pont de la route D. 127 E qui enjambe un véritable canyon de 40 m. de profondeur sur à peine 5 m. de large.

Sur la rive droite de la Saine, la contreballation s'appuie sur le ruisseau de Poutin, dont le vallon suit une direction sensiblement Sud Ouest - Nord Est. Au sommet de l'agger naturel constitué par le flanc sud du vallon, se trouve un mur important. A noter la présence d'une source en arrière du mur et en contrebas de la route D. 127 E.

Sur la rive gauche de la Saine, la contreballation s'appuie sur le ruisseau la Senge. Une première défense est constituée par l'agger naturel; de direction Nord Est - Sud Ouest au confluent avec la Saine, elle prend une direction Nord Ouest - Sud Est en suivant la petite route qui monte aux belvédères des Gorges, reprend à nouveau une direction Nord Est - Sud Ouest et encore une fois Nord Ouest - Sud Est, suivant sensiblement le vallon du ruisseau.

Regardons au verso la photo du secteur, prise d'un ULM en 1995 par P.Aymard (vue du Nord vers le Sud).

Entre le centre du village des Planches (cote 724) et le confluent de la Saine avec les deux ruisseaux (cote 655), on note trois décrochements topographiques constituant autant d'agger naturels orientés Sud Ouest - Nord Est.

Au Sud Ouest du village des Planches, entre la Saine et la Senge, se trouve un petit oppidum de forme rectangulaire pratiquement parfaite, protégé naturellement de trois côtés sur quatre et longé, sur le quatrième, par la voie de circulation rapide. Sa superficie est de l'ordre de 3 hectares : nous voyons là l'emplacement idéal d'un camp capable de recevoir une ou deux cohortes.

A la réflexion, on peut imaginer assez facilement qu'on retrouve là, adaptée à la topographie, la description que fait César de ses lignes de défense :

- les ruisseaux Poutin et la Senge font office de fossé de 20 pieds
- les deux intervalles entre les 3 agger naturels, bien qu'en pente favorable pour les assiégeants, pouvaient être piégés.
- à l'arrière : zone relativement plate et position dominante où s'installent les légionnaires romains.

A l'Ouest du ruisseau la Senge, ce qui est certain c'est la présence d'un mur pratiquement continu en haut du talus rive gauche, mur qui se poursuit ensuite, en contrebas, le long de la route D. 16 menant à la Chaux des Crotenay. Ce mur s'écarte parfois assez sensiblement de la route, mais on peut le suivre presque jusqu'au col qui sépare le massif des Petits Epinois de la montagne Ronde.

Entre ce mur et le fond du vallon qui mène à Montliboz, la topographie et les résidus de végétation permettent d'envisager une situation assez semblable à la précédente :

- le fond du vallon faisant office de fossé
- à l'arrière, une zone relativement plate susceptible d'être piégée
- dans la partie supérieure, la photo permet d'envisager l'emplacement d'un autre camp.

Un examen détaillé du secteur situé en rive gauche de la Senge et compris entre les deux routes qui mènent des Planches à la Chaux, est à mettre au programme des reconnaissances détaillées de la saison prochaine.

### 2. LES CASTELLA DE CONTREBALLATION

Rappelons pour mémoire ce que nous dit César au sujet de la contreballation :

*Eius munitionis quae ab Romanis instituebatur circuitus X (XI) milia passuum tenebat. Castra opportunis locis erant posita ibique castella XXIII facta.*

"Les travaux qu'entreprenaient les Romains se développaient sur une longueur de 10 (11) milles. Les camps avaient été placés aux endroits convenables, et on avait construit, également en bonne place, 23 postes fortifiés" (trad. P.L.Constans) .





Les Planches-en-Montagne





## LE SECTEUR DES PLANCHES EN MONTAGNE

Dans le bulletin n° 16 du printemps 1996, nous écrivions à ce sujet : "Il n'est pas difficile d'imaginer que ces 23 postes étaient répartis autour de l'oppidum et occupaient plus particulièrement les sommets au plus près de l'oppidum".

Dans le bulletin n° 17 du printemps 1997, nous écrivions, pour le secteur qui nous intéresse aujourd'hui :

"Il est permis d'envisager que des *castella* étaient installés aux lieux-dits le Cuiard et Sur-le-Gît, immédiatement à l'Est du village des Planches. Nous n'avons pas encore exploré ces deux collines, mais l'existence de plusieurs murs, à l'Est de Sur-le-Gît, dans le secteur des Nevreaux, confirme facilement cette hypothèse". "Au Sud Ouest du village des Planches, un *castellum* était installé sur le piton où avait été construit au siècle dernier le Château de la Folie".

Aujourd'hui, bien qu'il soit nécessaire de poursuivre les explorations, après une première visite sur les lieux nous serons affirmatifs sur les points suivants :

■ il y a bien des *castella* aux lieux-dits le Cuiard et Sur-le-Gît et sur le piton du Château de la Folie.

• le Cuiard constituait probablement un poste d'observation et de transmission. Du Cuiard, on a une vue directe sur quelques points-clefs du dispositif romain :

Rocher de la Baume à l'Ouest

Sud de la Côte Poire au Nord

Château de la Folie et Côte Malvaux au Sud

le Morillon au Sud Ouest.

Le site du Cuiard ne permettait pas le stationnement d'une garnison importante; les communications étaient faciles avec le secteur de la Perrena où devait se trouver le camp de base principal de la légion qui avait la responsabilité de ce secteur.

• Le plateau sommital de Sur-le-Gît, limité sensiblement par la courbe de niveau 810, constituait un *castellum* beaucoup plus étendu (une dizaine d'hectares) permettant le stationnement d'une garnison beaucoup plus importante. Par l'arrière, les communications étaient faciles avec le secteur du village des Planches.

• Le piton du Château de la Folie constituait, comme le Cuiard, un excellent poste d'observation, mais à portée plus réduite. Par l'arrière, il était en communication facile avec la zone du Châtelet, où était probablement installé le camp de base principal d'une autre légion, dont il devait dépendre.

■ Il est pratiquement certain que chaque légion avait un secteur bien délimité à aménager et à défendre.

Pour la zone des Planches-en-Montagne, nous pensons que le ruisseau la Senge constituait une limite entre deux secteurs couverts par deux légions différentes :

- toute la zone rive droite de la Senge depuis son origine (le lac à la Dame) et ensuite en rive droite de la Saine au Nord des Planches, était sous la responsabilité de la légion qui avait son camp principal à l'Ouest de la Perrena et au Nord de la Ferme des Prés de Crans.

- toute la zone rive gauche de la Senge englobant les Grands Epinois et la Côte Malvaux, et s'étendant au moins jusqu'à la Vie du Four à l'Ouest, devait être sous la responsabilité de la légion basée principalement au Châtelet.

• Nous pressentons un *castellum* à 750 m. à l'Ouest du Château de la Folie, à l'aplomb du passage de la ligne de haute-tension, mais cela demande vérification. Il peut en exister d'autres en bordure Nord du massif des Grands Epinois, mais nous n'avons pas encore prospecté ce massif.

• Un *castellum* supplémentaire, que nous n'avons pas personnellement pressenti, nous a été signalé par deux de nos adhérents de Compiègne. Il s'agit de la colline (cote 762) qui se trouve au Sud Est du village des Planches.

Une visite - trop rapide - des lieux nous a permis de confirmer pourtant l'intuition de nos adhérents. Il y aura lieu de préciser, au cours de la prochaine campagne, et avec leur participation, les limites du *castellum* au Sud Est.

En conclusion, il apparaît que la cuvette de Montliboz-les-Planches est parfaitement cernée par 5 *castella* qui couvrent les quelques cohortes installées dans la cuvette elle-même, à l'intérieur de la ligne de contrevallation proprement dite.

### 3. LA CIRCONVALLATION

Comme partout alentour de l'oppidum, nous sommes portés à voir deux lignes principales de circonvallation.

- La première enveloppe généralement les *castella* de contrevallation, si bien qu'ils peuvent le plus souvent jouer également le rôle de *castellum* de circonvallation si toutefois la topographie des lieux le permet.

En admettant, comme les observations effectuées le permettent, que la ligne de contrevallation serre au plus près l'oppidum, pour respecter la longueur de 14 000 pas donnée par César pour la circonvallation, celle-ci doit se développer en moyenne à 700/800 m. de l'oppidum.

- La deuxième au contraire est beaucoup plus éloignée de l'oppidum. L'allongement de la durée du siège a permis aux légions de développer des défenses avancées afin de s'installer chaque fois que c'était possible, sur des positions dominantes favorables, et de voir toujours de plus loin l'arrivée attendue de l'armée de secours gauloise. Les observations de terrain permettent d'affirmer que les légions romaines maîtrisaient parfaitement une zone de 4 à 5 km de large tout autour de l'oppidum.



## LE SECTEUR DES PLANCHES EN MONTAGNE

Dans le secteur des Planches, en allant d'Ouest en Est, puis du Sud au Nord, **la première ligne de circonvallation**

- suit le ruisseau au pied de la Côte Malvaux, au Sud du camp du Châtelet, et du *castellum* du Château de la Folie
- au delà du ruisseau la Senge vers l'Est, elle enveloppe le *castellum* cote 762, puis le *castellum* de Sur-le-Gît et celui du Cuiard.

De façon générale, tout au long de cette ligne, ruisseaux ou dépressions naturelles faisaient office de fossés et d'*agger* ne nécessitant que peu de fortifications complémentaires. Nous signalerons pour le moment les vestiges d'un petit poste fortifié au débouché du canyon de la Senge, immédiatement au Sud de la D. 127. On peut penser que ce poste permettait de surveiller et de protéger le passage de la Voie de circulation rapide autour de l'oppidum à proximité de la source importante actuellement captée.

Signalons également des murs plus importants dans le secteur des Nevreaux à l'arrière du *castellum* de sur-le-Gît.

**La deuxième ligne de circonvallation** qui se situe généralement entre 600 et 800 m. en avant de la première ligne, est beaucoup mieux marquée par des ouvrages construits :

- Sur le flanc Sud de la Côte Malvaux, un mur quasi continu se développe parallèlement à la ligne de crête et sensiblement en dessous.

Rappelons (voir bulletin n° 17, 1997) que ce mur peut être suivi presque sans discontinuité depuis les hauteurs de la vallée de la Lemme jusqu'au canyon de la Senge.

Au Nord du village des Planches, près de la Perrena, un mur important ferme totalement, au Sud, la prairie située au Nord de la Côte Poutin. On pourrait imaginer qu'il s'agisse d'un mur de clôture pour empêcher le bétail d'aller pâturer dans les zones boisées; mais pourquoi le mur serait-il particulièrement renforcé à l'extrémité Sud Ouest de la prairie, en bordure de la voie d'accès au *castellum* du Cuiard ?

Au Sud de la prairie, ce mur s'accroche à flanc de coteau de la Côte Poutin, à l'Ouest de la Perrena, il ceinture la Combe Gresset en prenant une direction Sud Est-Nord-Ouest (voir bulletin n° 17, 1997).

Il était dans nos objectifs, pour l'année 1998-1999 de prospecter tout particulièrement le massif situé immédiatement au Sud de la plaine des Planches, entre le canyon de la Senge à l'Ouest et les gorges Malvaux dans la vallée de la Saine à l'Est. Les mauvaises conditions atmosphériques nous en ont empêché tout l'hiver. Le 13 avril 1999, dans des conditions

guère meilleures, nous avons fait tout de même une visite dans le secteur afin de pouvoir en dire un mot.

Nous nous contenterons de dire qu'il y a dans ce secteur des vestiges très intéressants que nous avons l'intention d'étudier plus en détail au cours de l'été prochain.

### 4. LA VOIE DE CIRCULATION RAPIDE AUTOUR DE L'OPPIDUM.

Les récentes observations faites permettent de définir le tracé suivant :

- elle arrive depuis la Vie du Four par le pied de la Côte Malvaux;
- elle traverse le ruisseau la Senge au débouché du canyon et passe au droit de la source actuellement captée en dessous de la D. 127.
- à partir de la source, elle prend une direction sensiblement Sud-Nord jusque derrière l'école des Planches.
  - Entre la source et la prairie, on la devine malgré la végétation sur la rive droite du petit ruisseau créé par la source.
  - Elle disparaît dans la traversée de la prairie;
  - On retrouve un tronçon qui croise la route goudronnée.
  - Elle se perd à nouveau dans une prairie avant de retrouver le chemin qui rejoint à nouveau la route goudronnée à hauteur de l'école.
  - Là, longeant au Sud le cimetière, elle s'infléchit vers l'Est, puis le Sud Est, pour rejoindre un gué.
  - Une fois le gué passé, par la rive droite de la Saine, elle va rejoindre ce que certains appellent la vieille route de Sirod, qui permet de rejoindre le plateau à hauteur de l'ancienne gare de la Perrena. Nous avons décrit ce tronçon (avec plusieurs photos) pages 15 et 16 du bulletin de 1997.

### Conclusion

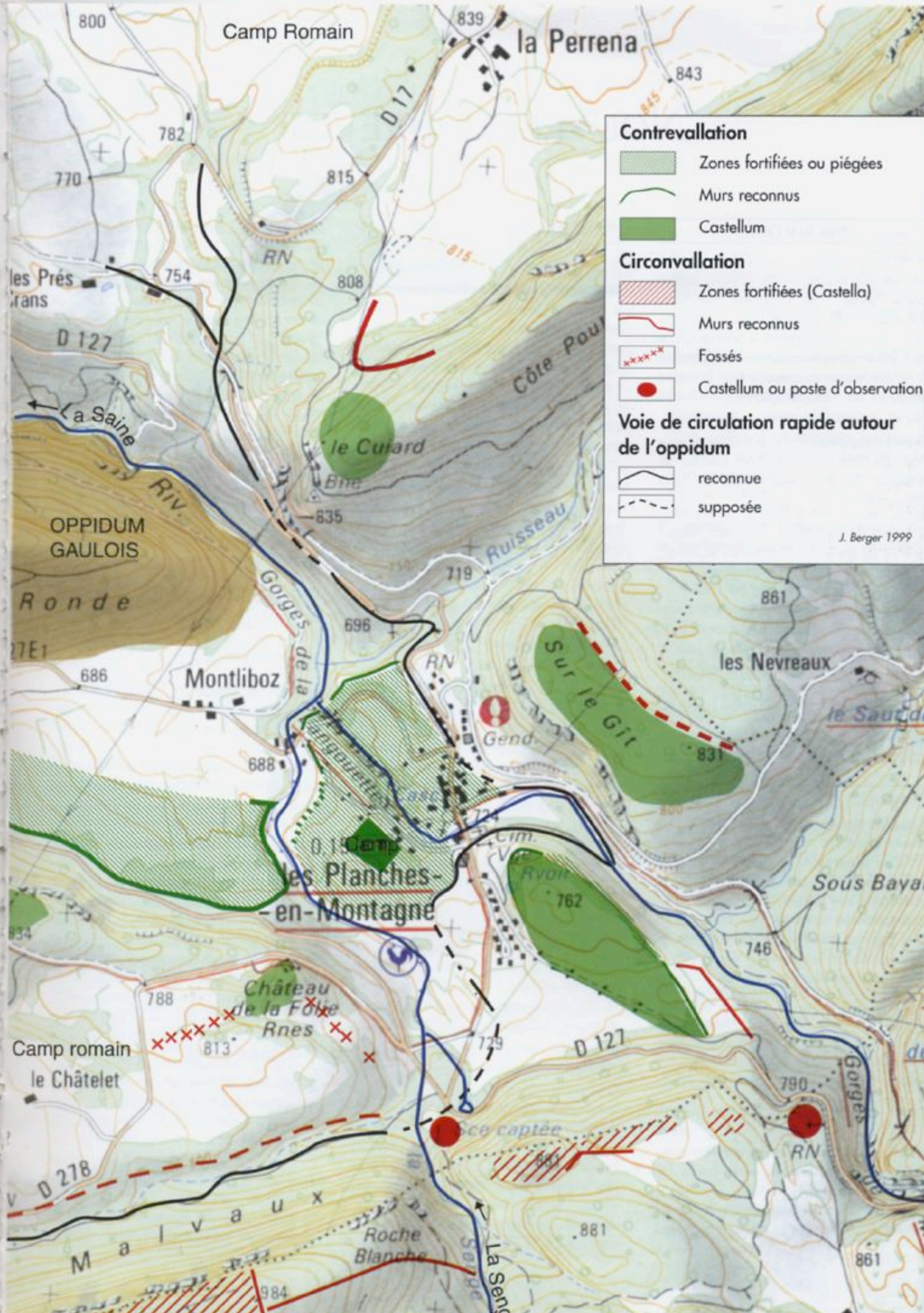
Nous avons vu au cours de cet exposé que des reconnaissances détaillées sont encore à faire; tout particulièrement

- au Sud de Montliboz, rive gauche de la Senge (contrevallation)
- sur les différents *castella* mis en évidence
- au Sud des Planches-en-Montagne, entre le canyon de la Senge et les gorges de Malvaux dans la vallée de la Saine (circonvallation).

Nous envisageons un travail en équipes, surtout pendant les premières semaines du mois d'août. Toutes les bonnes volontés qui souhaiteraient y participer sont priées de se faire connaître par un petit mot adressé à l'A.L.E.S.I.A., Mairie de 39150 la Chaux des Crotenay.

J.BERGER





**Contrevallation**

- Zones fortifiées ou piégées
- Murs reconnus
- Castellum

**Circovallation**

- Zones fortifiées (Castella)
- Murs reconnus
- Fossés
- Castellum ou poste d'observation

**Voie de circulation rapide autour de l'oppidum**

- reconnue
- supposée

J. Berger 1999